

FONDS PARITAIRE
DE GESTION

TE PŪ NO TE 'ITE



Fonds Paritaire de Gestion

La formation professionnelle continue des
salariés en Polynésie française

Rapport d'activité 2010-2012

Sommaire

- *Le Fonds Paritaire (gouvernance)*
- *Evolution des cotisants et des cotisations*
- *Consommation de 2010-2012*
- Répartition par secteur d'activité et par secteur géographique
- Fonds de reliquats
- Evolution des formations



Le Fonds Paritaire de Gestion

Le Fonds Paritaire de Gestion est un partenaire financeur des formations des **entreprises du privé de la Polynésie française**.

Il est administré par des partenaires des représentants du monde de l'entreprise collège patronal et collège des salariés qui veillent à la réalisation de ses missions et au contrôle de la bonne gestion des fonds.

La gouvernance paritaire

Le Conseil d'Administration (C.A.) constitué de 20 membres, dont le rôle est de :

- ❖ **choisir en son sein un bureau paritaire** selon la répartition paritaire qui comporte huit postes définie à l'article 10 des statuts
- ❖ **définir les orientations stratégiques du fonds ;**
- ❖ **adopter** tous les ans **le plan d'action et le budget prévisionnel**
- ❖ **fixer le règlement comptable** et de désigner un commissaire aux comptes ;
- ❖ arrêter l'organigramme du fonds ;
- ❖ **arrêter**, conformément à l'article 8 de l'accord collectif interprofessionnel, **les modalités de prise en charge** des frais de formation engagés par le fonds ou par les entreprises dans le cadre des formations internes, ainsi que les **procédures de prise en charge et de règlement ;**
- ❖ décider de l'affectation des résultats
- ❖ arrêter les conditions des emprunts et leurs montants



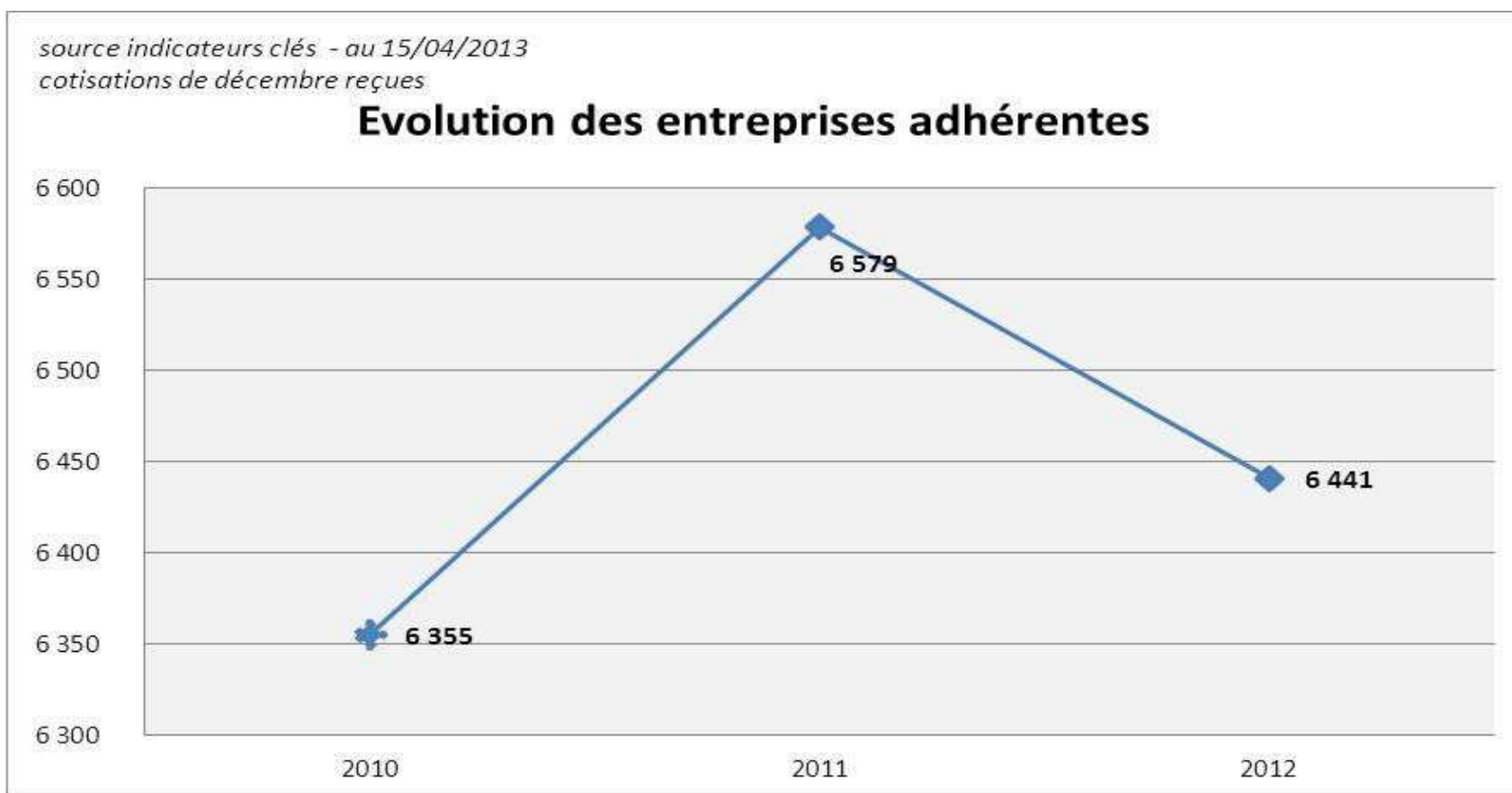
Composition du nouveau Bureau suite au élections du 31 août 2012

Christophe PLEE	Président
Patrick GALENON	Vice-président
Yves LAUGROST	Trésorier
Luc TAPETA	Trésorier-Adjoint
Charles BEAUMONT	Secrétaire
Aimeho Sébastien CHAROUSSET	Secrétaire- adjoint
Eugène SOMMERS	Assesseur
Pascale THIEBAUT	Assesseur



1- Quelques chiffres sur les cotisants et leurs cotisations

Les entreprises de droit privé cotisant à la CPS au Régime Général des Salariés sont assujetties à la cotisation à la formation professionnelle continue. La CPS prélève et dépose mensuellement au Fonds Paritaire de Gestion les cotisations. Toutefois, le temps de traitement de la déclaration de main d'œuvre, de l'ordre de recette par la CPS et versement des cotisations au Fonds Paritaire, est d'environ 2 mois et demi. Ainsi, on observe un décalage entre la déclaration faite par les entreprises et leurs comptes client au Fonds Paritaire de Gestion.

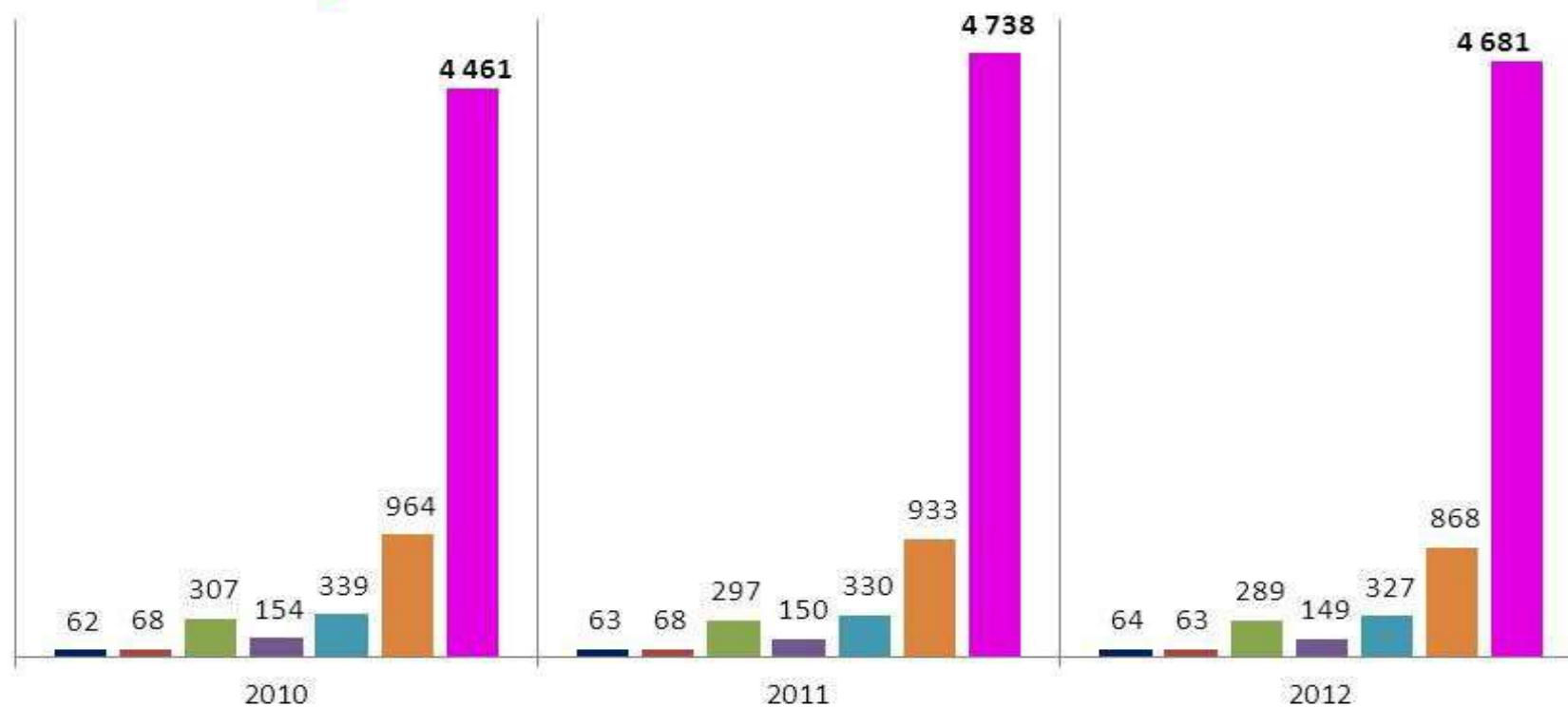


1- Quelques chiffres sur les cotisants et leurs cotisations (suite)

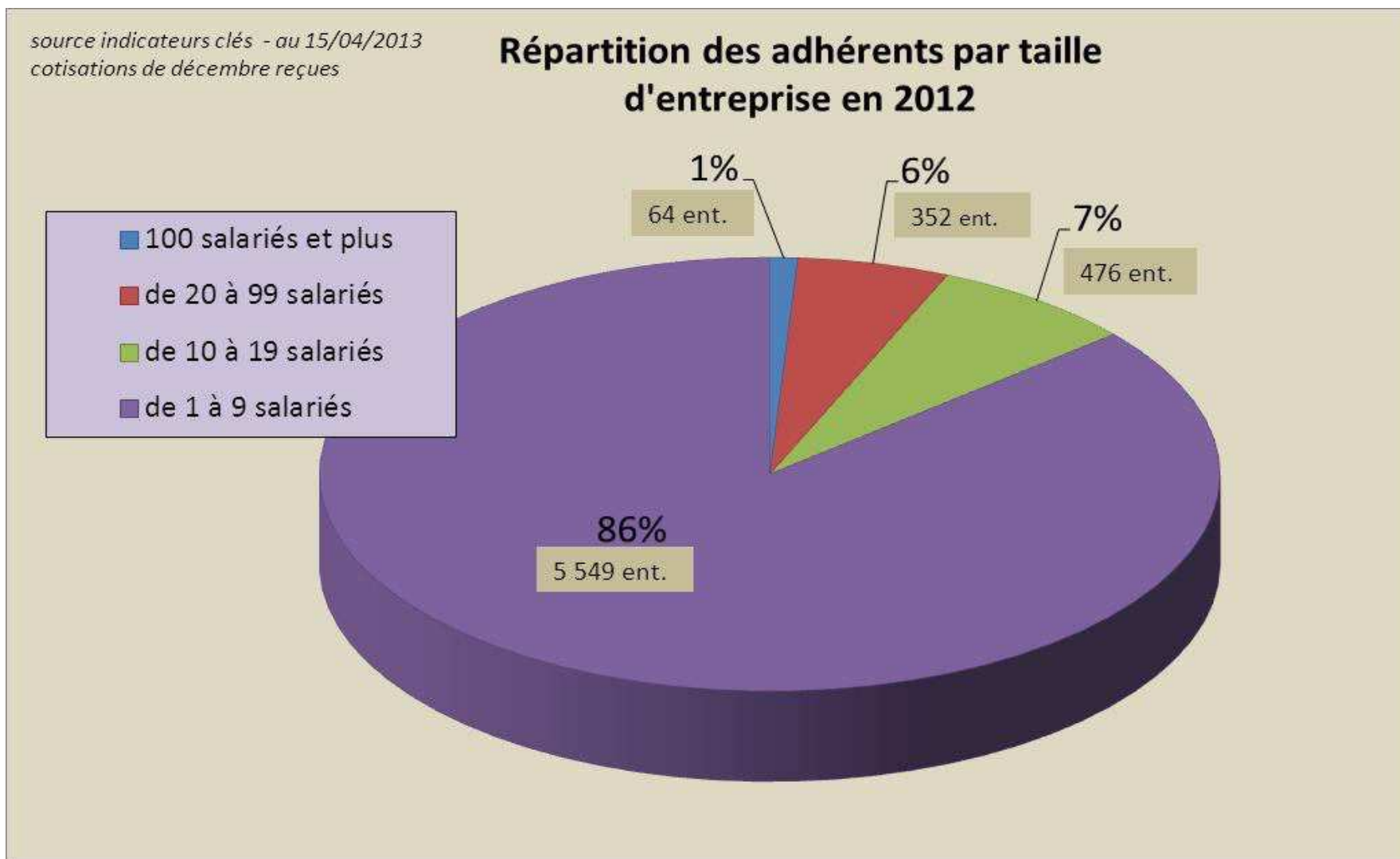
source indicateurs clés - au 15/04/2013
cotisations de décembre reçues

Evolution des entreprises adhérentes par tranches d'effectifs

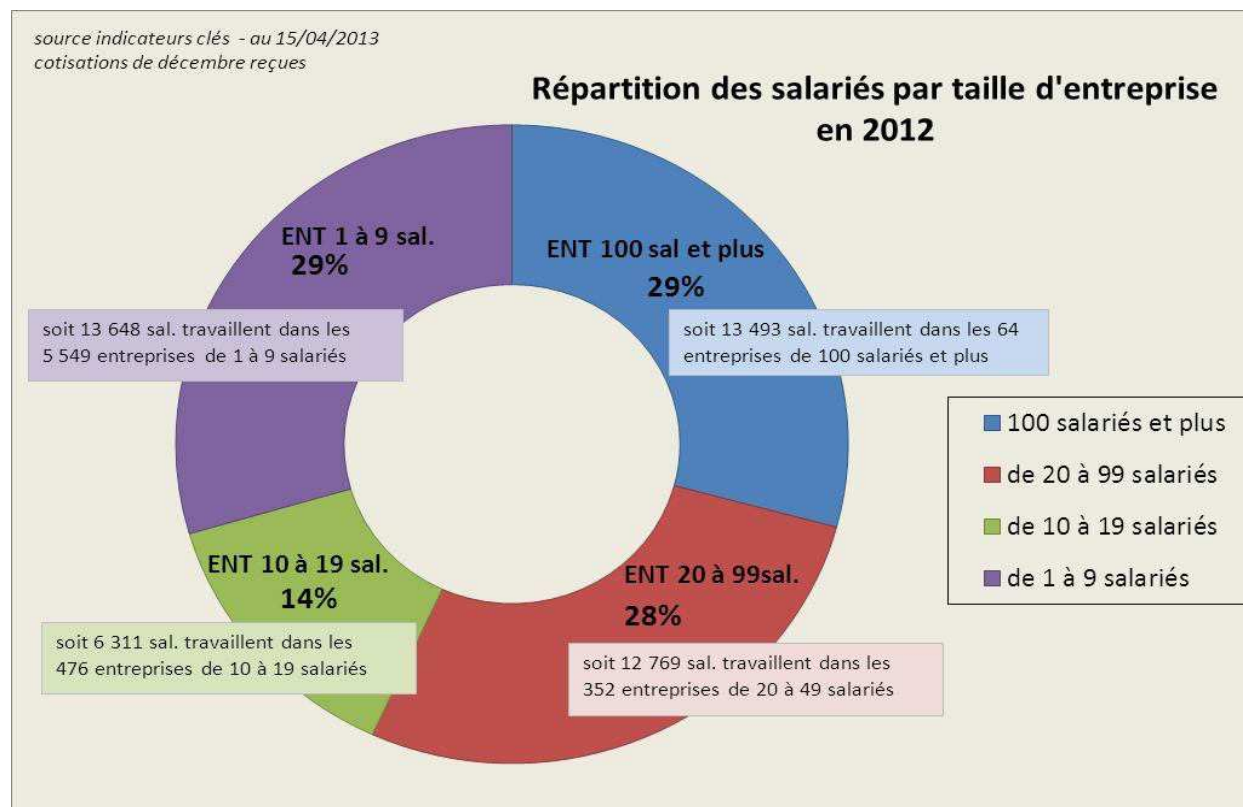
- 100 salariés et plus
- de 50 à 99 salariés
- de 20 à 49 salariés
- de 15 à 19 salariés
- de 10 à 14 salariés
- de 5 à 9 salariés
- de 1 à 4 salariés



1- Moyenne des cotisants et leurs cotisations (suite)



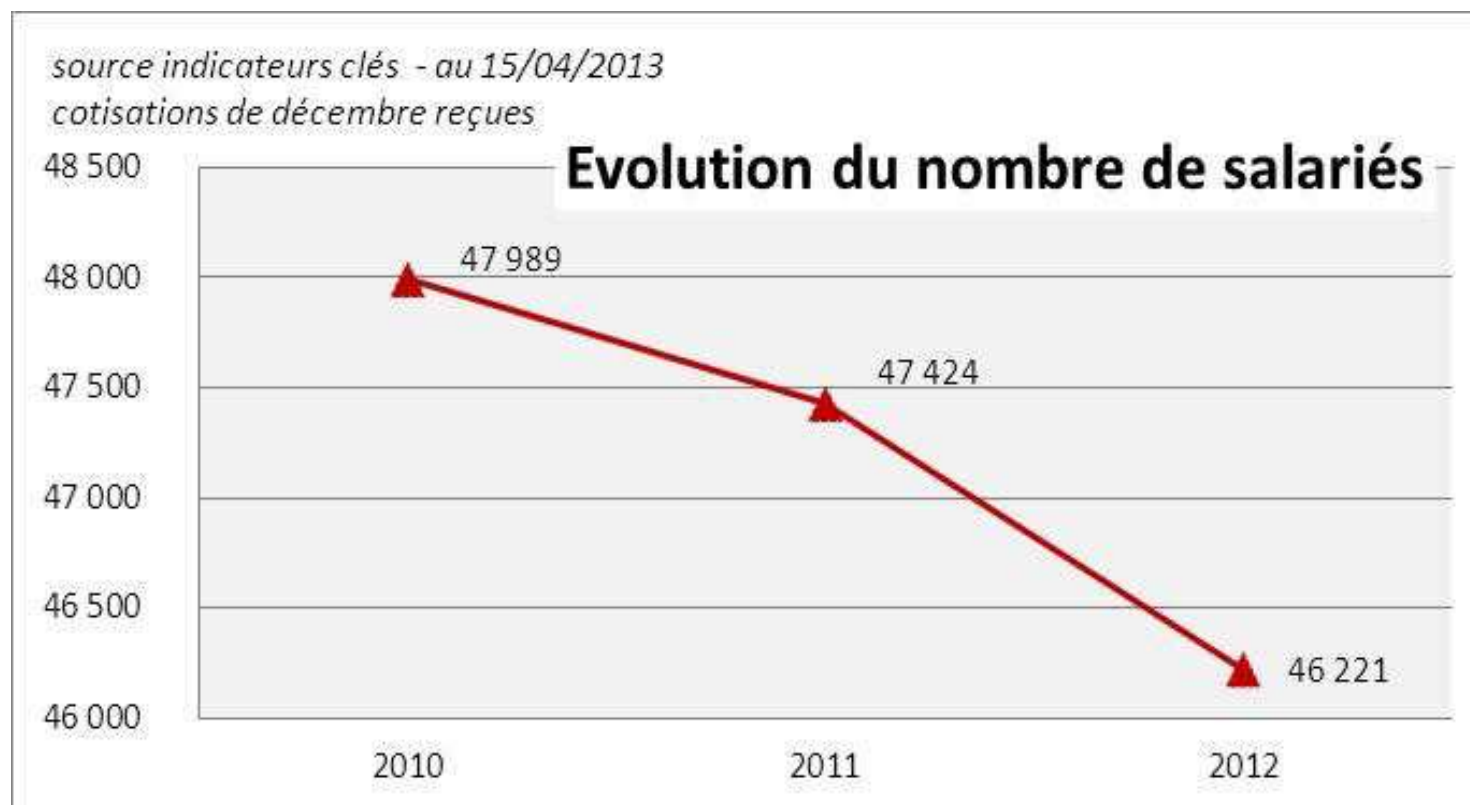
1- Moyenne des cotisants et leurs cotisations (suite)



Les petites entreprises (de 1 à 19 salariés) constituent un poids important dans l'activité économique de la Polynésie (94% des entreprises du privé). On relève également que 43% des salariés déclarés à la CPS travaillent dans ces petites entités. Cependant, leurs cotisations à la formation professionnelle continue est faible (environ 32% des cotisations).

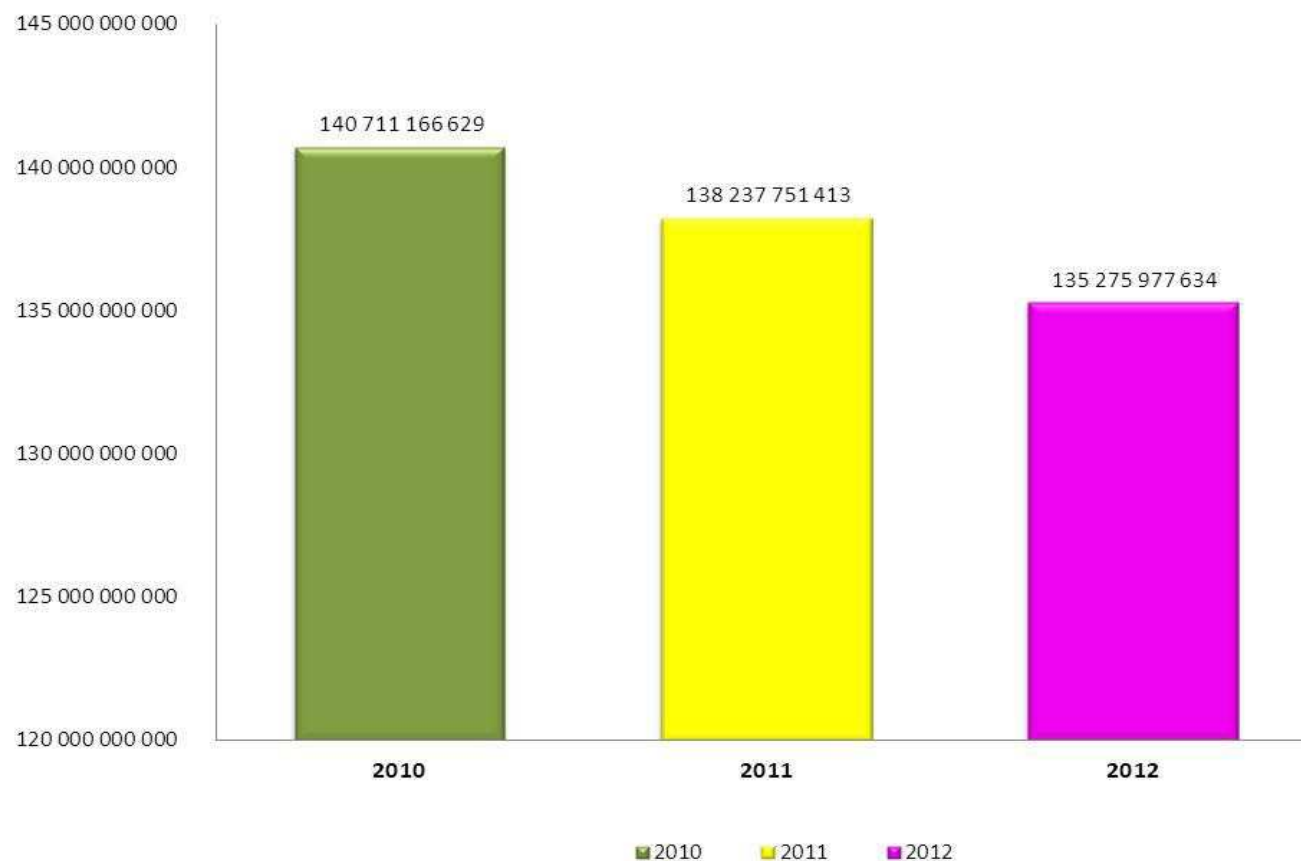
En revanche les grandes entreprises (20 salariés et plus) représentent 6% du tissu économique et emploient 57% des salariés déclarés. Bien qu'elles soient peu nombreuses, la part de leur cotisation à la formation professionnelle continue est importante (environ 68% des cotisations).

1- Quelques chiffres sur les cotisants et leurs cotisations (suite)



1- Quelques chiffres sur les cotisants et leurs cotisations (suite)

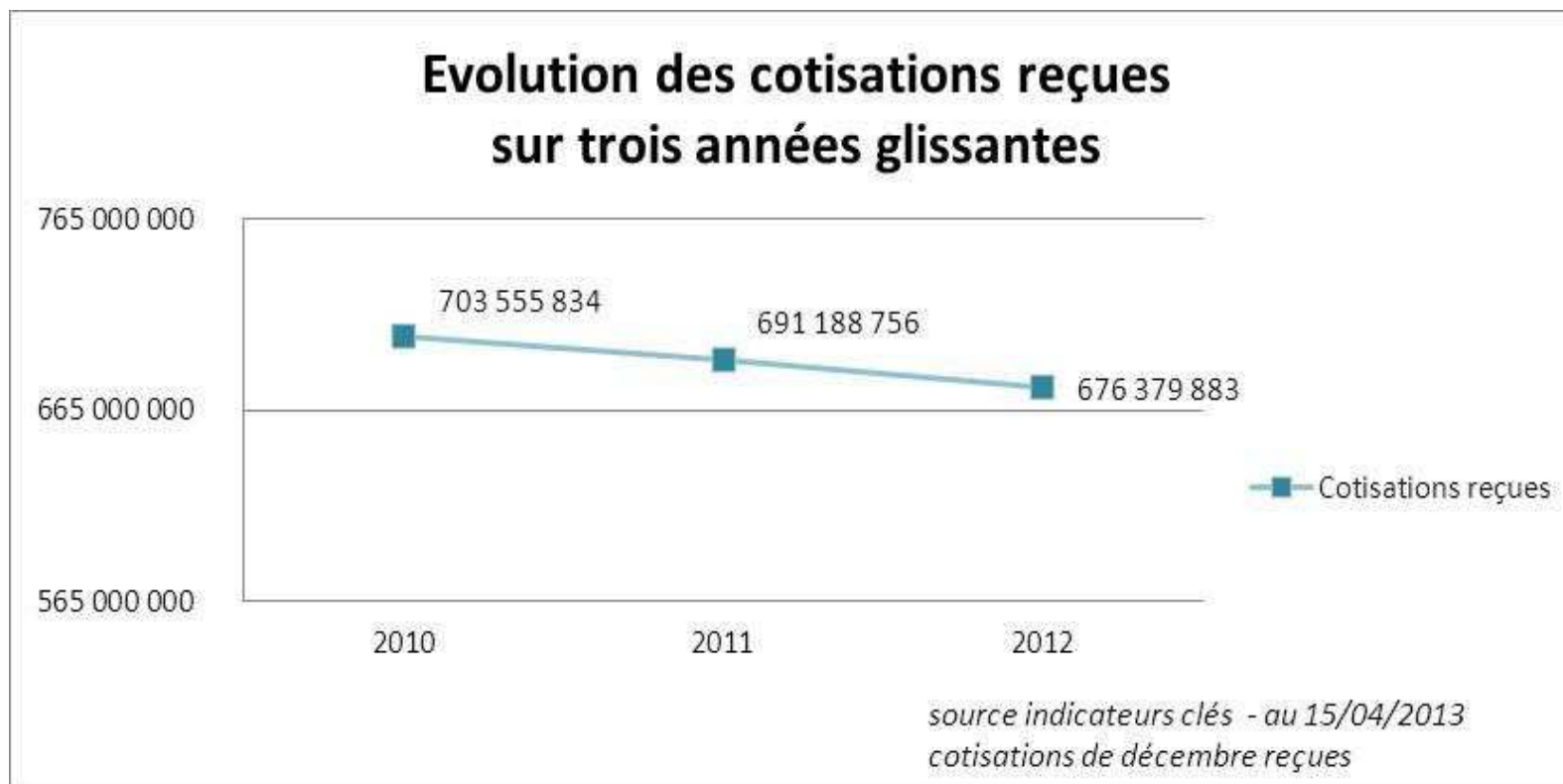
Evolution de la masse salariale sur trois années glissantes (FCP)



source indicateurs clés - au 15/04/2013
cotisations de décembre reçues



1- Quelques chiffres sur les cotisants et leurs cotisations (suite)



La Polynésie subit également la crise économique. Peu importe la taille de l'entreprise, on observe une baisse générale des effectifs. La cotisation à la formation professionnelle continue étant fortement liée à la masse salariale des entreprises, le Fonds Paritaire de Gestion constate également une baisse des versements.



1- Quelques chiffres sur les cotisants et leurs cotisations (suite)

Cotisations annuelles versées					
Cotisations					
	BRUT (*)	NET (**)	Engagé (***)	Solde	% des engagements
		(a)	(b)	c = a-b	d=b/a %
2010	684 757 463	629 976 866	331 239 306	298 737 560	53%
2011	682 055 315	620 670 337	419 454 358	201 215 979	68%
2012	669 719 446	602 747 501	573 087 997	29 659 504	95%

(*) Brut = Versement avec frais de gestion

(**) Net = Cotisation total de financement des entreprises = Versement sans les frais de gestion

(***) Engagé = y compris sur FMUT et RFMUT

En 2012, on constate que les entreprises demandent une prise en charge de leurs formations dès la réception des premières cotisations de l'année civile.



2- Financement des formations

SYNTHESE DES FINANCEMENTS

source : Myopca

15/04/2013

Millésime	Nbre entreprise ayant sollicité le FPG	Nombre de Dossiers déposés	Total Mt demandé	Total Coût pris en charge	Total stagiaires inscrits	Total heures réalisées
2010	603	1 647	955 207 919	331 239 306	15 665	51 796
2011	881	2 501	603 769 769	419 454 358	13 810	87 391
2012	1 319	3 420	1 286 713 996	573 087 997	23 237	85 336
Total	2 803	7 568	2 845 691 684	1 323 781 661	52 712	224 523

Les entreprises connaissent de mieux en mieux leur droit à la formation et font valoir la prise en charge de leurs actions de formation auprès du Fonds Paritaire de Gestion. Cependant, on note que les entreprises demandent souvent un financement supérieur à leur cotisation annuelle.

De ce fait, la consultation de leur cotisation en ligne (NETOPCA), ouverte en juin 2012, leur permet de mieux gérer leurs demandes de financement. En outre, cela favorise le suivi (en ligne) des remboursements de formations et de constituer un fonds de roulement pour réinvestir dans « leur plan » de formations annuel.

Accès à la formation

	2010	2011	2012
salariés	47 989	47 424	46 221
stagiaires	15 665	13 810	23 237
heures formations effectuées	51 796	87 391	85 336

taux d'accès	33%	29%	50%
---------------------	------------	------------	------------



2- Financement des formations (suite)

Evolution par tranche d'effectif des entreprises ayant sollicité le FPG

source : Myopca

15/04/2013

<i>NBRE ENT</i>	1-9 sal	10-19 sal	20 et + sal	TOTAL
2010	267	122	214	603
2011	467	165	249	881
2012	804	256	259	1319
Total	1 538	543	722	2 803

- les petites entreprises (de 1 à 19 salariés) représentent 80% des demandes
- des entreprises de 20 salariés et plus représentent 20% des demandes



Bilan année par année

Lexique :

- ❖ **DTI (Droit de Tirage Individuel) =**
Cotisation mensuelle à la formation professionnelle continue pour financer les formations

- ❖ **FM UT (Fonds Mutualisés) =**
enveloppe octroyée aux entreprises de 1 à 19 salariés pour financer leurs formations



Bilan année par année (suite)

Exercice 2010

source : Myopca - 31/12/2010

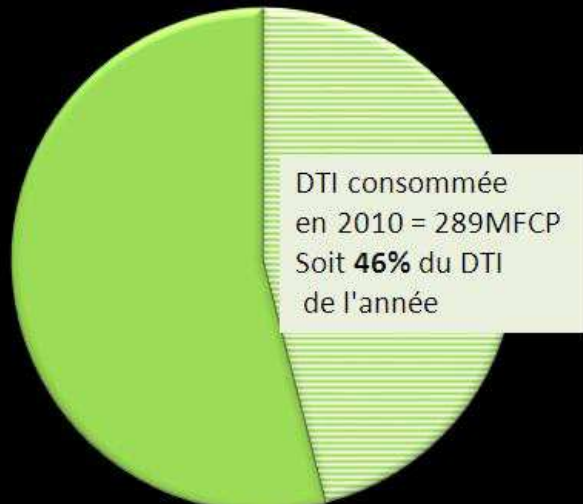
2010	Nbre entreprises ayant sollicité le FPG	Sur DTI		Sur FMUT				
		Nbre entreprises sur DTI	Mt Prise en charge sur DTI	Mt Prise en charge sur FMUT	FMUT Accordé	Nbre entreprises sur FMUT	Montant de l'enveloppe	utilisation FMUT
1-9 sal	267	36	3 791 977	27 726 294	41 580 000	231		
10-19 sal	122	42	9 113 595	13 866 724	24 000 000	80		
20 et + sal	214	214	276 740 716					
Total	603	292	289 646 288	41 593 018	65 580 000	311	91 265 938	72%

soit au total 2010 603

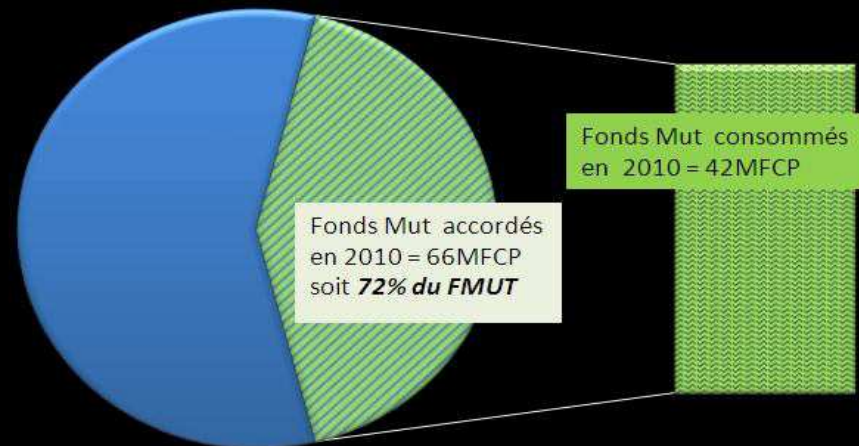
331 239 306

Consommation des cotisations (DTI) par les entreprises

Montant du DTI 2010 s'élevait à 629MFCP



Fonds Mutualisés 2009 s'élevaient à 91MFCP
Ces fonds sont utilisés en 2010 pour financer les formations des entreprises de 1 à 19 salariés



Bilan année par année (suite)

■ Exercice 2011

source : Myopca - 31/12/2011

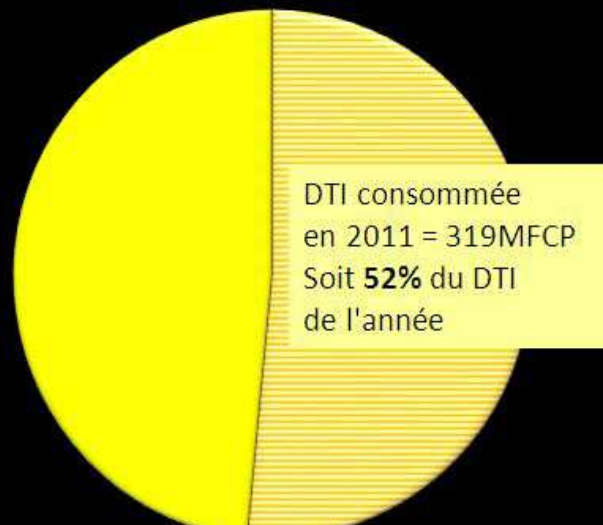
2011	Nbre entreprises ayant sollicité le FPG	Sur DTI		Sur FMUT				
		Nbre entreprises sur DTI	Mt Prise en charge sur DTI	Mt Prise en charge sur FMUT	FMUT Accordé	Nbre entreprises sur FMUT	Montant de l'enveloppe	utilisation FMUT
1-9 sal	467	39	3 730 917	66 505 577	119 840 000	428		
10-19 sal	165	33	9 079 864	33 138 439	66 000 000	132		
20 et + sal	249	249	306 999 561					
Total	881	321	319 810 342	99 644 016	185 840 000	560	317 329 021	59%

soit au total 2011 881

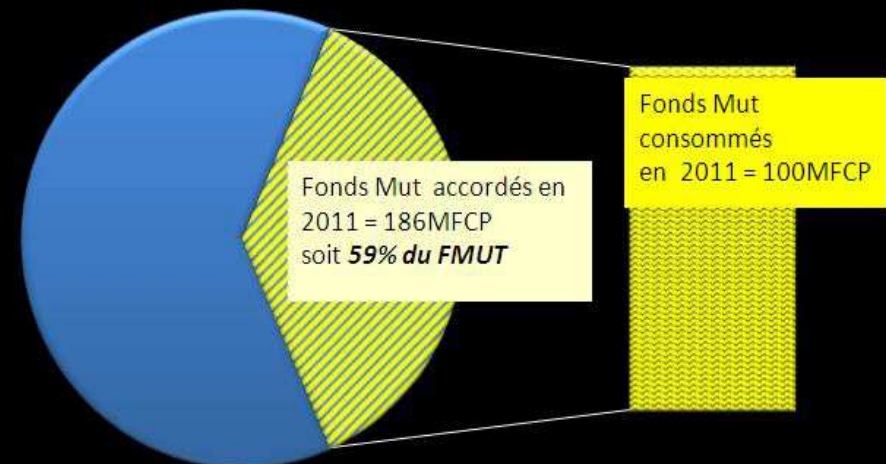
419 454 358

Consommation des cotisations (DTI) par les entreprises

Montant du DTI 2011 s'élevait à 620MFCP



Fonds Mutualisés 2010 s'élevaient à 317MFCP
Ces fonds sont utilisés en 2011 pour financer les formations des entreprises de 1 à 19 salariés



Bilan année par année (suite)

■ Exercice 2012

source : Myopca 31/12/2012

2012	Nbre entreprises ayant sollicité le FPG	Sur DTI		Sur FMUT				utilisation FMUT
		Nbre entreprises sur DTI	Mt Prise en charge sur DTI	Mt Prise en charge sur FMUT	FMUT Accordé	Nbre entreprises sur FMUT	Montant de l'enveloppe	
1-9 sal	804	19	2 233 330	140 132 759	246 686 094	785		
10-19 sal	256	25	5 342 869	68 640 707	141 727 129	231		
20 et + sal	259	259	356 738 332					
Total	1319	303	364 314 531	208 773 466	388 413 223	1016	333 746 205	116%

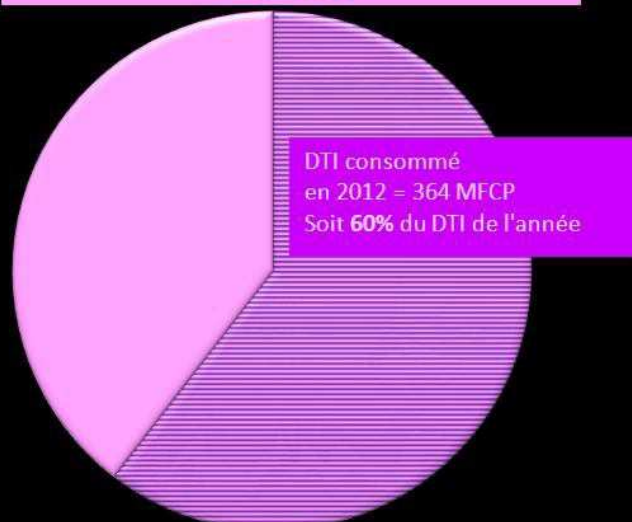
soit au total 2012 1319

573 087 997

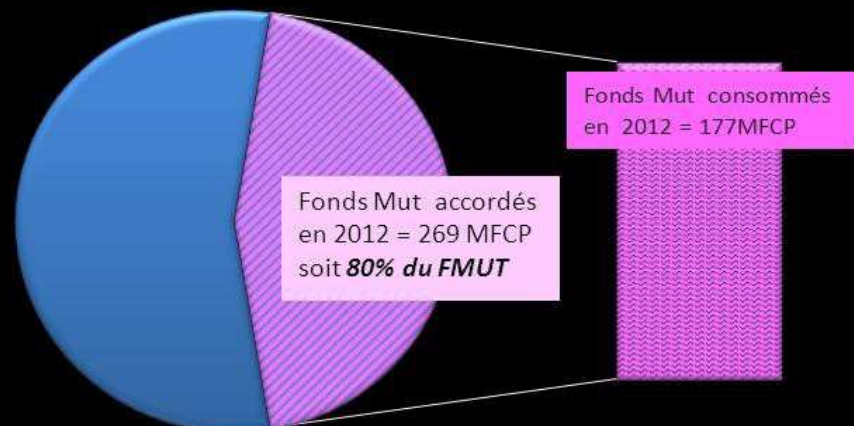
A noter que les 388 MFCP de FM ut accordés comprennent les Fonds de Reliquat 2009 et 2010.

Consommation des cotisations (DTI) par les entreprises

Montant du DTI 2012 s'élève à 602 MFCP



Fonds Mutualisés 2011 s'élevaient à 333 MFCP Ces fonds sont utilisés en 2012 pour financer les formations des entreprises de 1 à 19 salariés

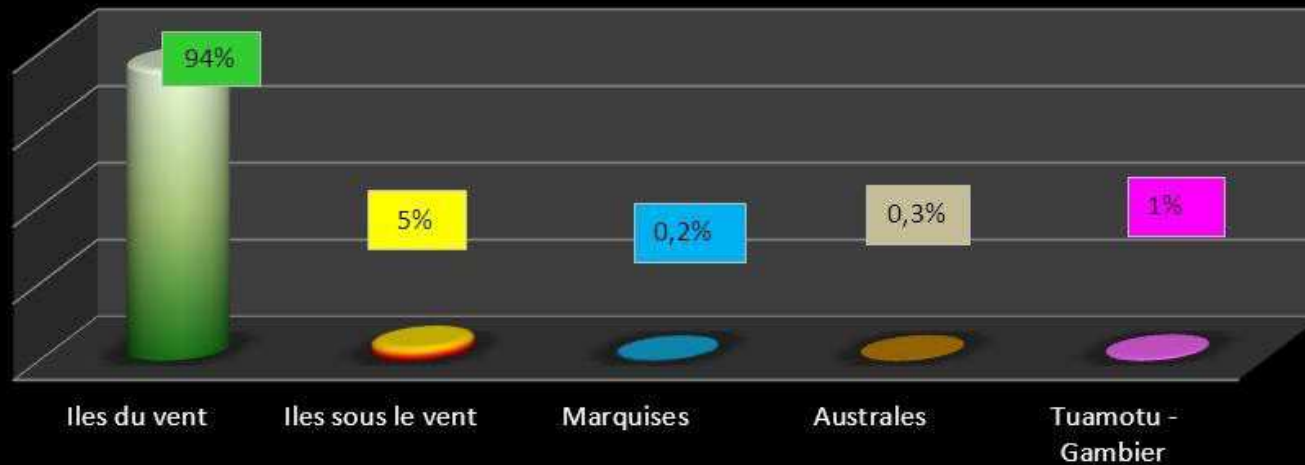


3- Répartition des financements par secteur géographique

Evolution par secteur géographique des entreprises demandant un financement

Nbre ent.	2010	2011	2012	Nbre moyen ent. en 3 ans
Iles du vent	563	833	1260	759
Iles sous le vent	32	41	39	32
Marquises	1	2	1	1
Australes	1	1	8	3
Tuamotu - Gambier	6	4	11	6
total	603	881	1319	801

Evolution par secteur géographique des entreprises sollicitant un financement



4- Répartition des financements par secteur d'activité

Etat des consommations par secteur en 2012

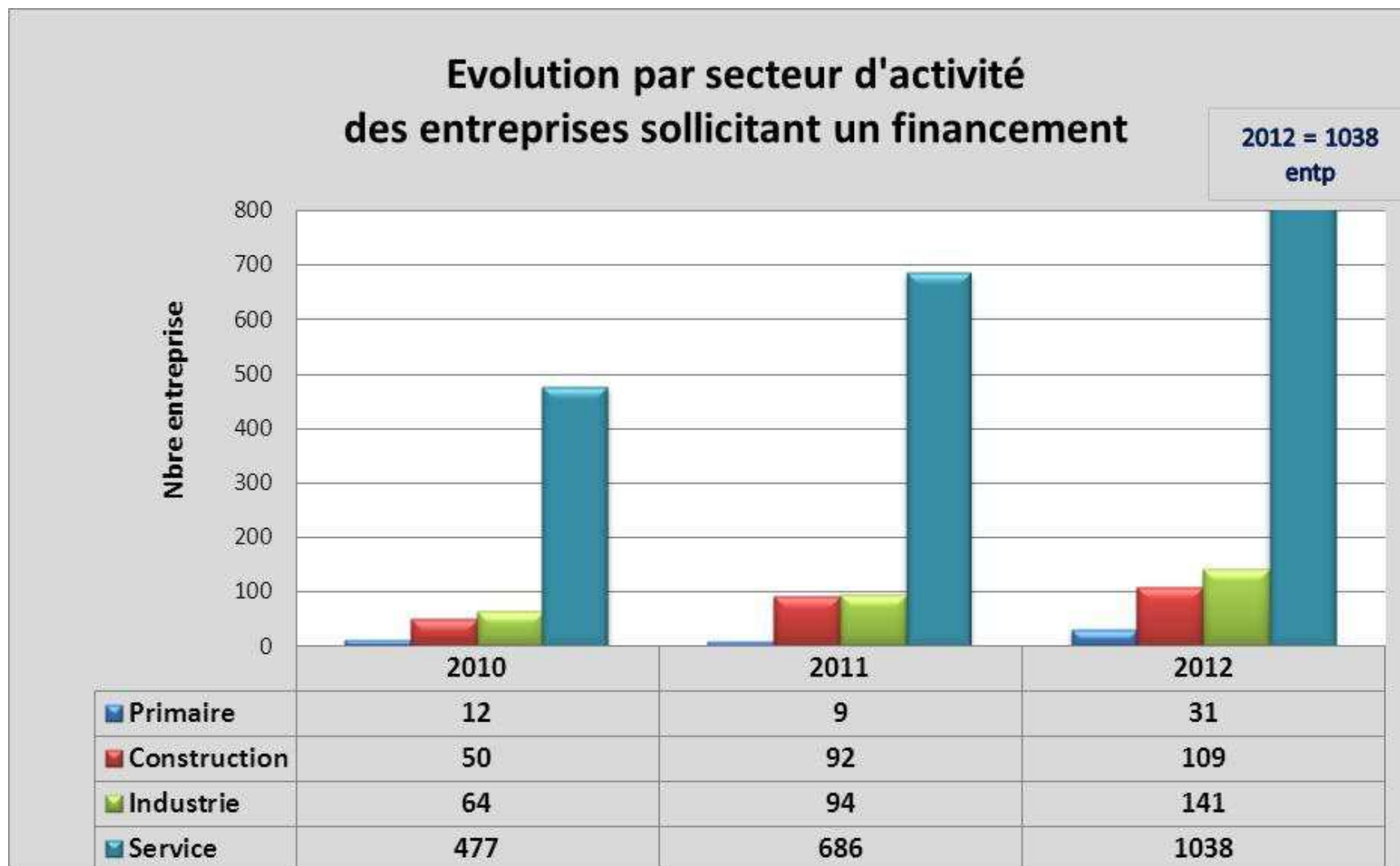
	Nbre ent. Cotisantes (*)	Nbre entreprise demandant un financement	% de cotisant demandant un financement	cotisations reçues	Dépenses de formation	% (dépenses/ cotisations)	Effectifs (*)	Nbre stagiaires	% (stag/effect)	Total heures
Primaire	282	31	11%	15 782 968	6 666 597	42%	1 953	231	12%	746
Construction	378	109	29%	68 268 873	43 626 219	64%	4 337	1 761	41%	4 135
Industrie	541	141	26%	50 190 865	60 649 398	121%	4 590	2 704	59%	8 583
Service	5 641	1 038	18%	468 504 795	462 145 783	99%	37 121	18 541	50%	71 873
total	6 842	1 319	19%	602 747 501	573 087 997	95%	48 001	23 237	48%	85 336

(*) à noter que Myopca conserve les informations concernant les entreprises ayant fermé de 2009 à 2012:

de ce fait, le nombre réel de cotisants (actifs) en 2012 est de 6 441 entreprises et le nombre réel d'effectifs (actif) en 2012 est de 46 221 salariés



4- Répartition des financements par secteur d'activité (suite)



5- Utilisation et consommation de Fonds de Reliquat

Conformément à l'article 10 de l'accord collectif interprofessionnel, le Fonds Paritaire de gestion est amené à engager des projets de formation sur des secteurs prioritaires validés au Conseil d'Administration et dont le financement s'effectue sur le reliquat des Fonds Mutualisés non utilisés.

Les actions portent :

- Energie renouvelable (formation techniques et nouveaux métiers)
- BTP (formation techniques de finition)
- Métiers du tourisme, de la mer, de l'hôtellerie et la restauration (formations aux techniques de vente spécifique et de nouveau métier tel que guide de randonnées)
- Perliculture (formation à la sécurité)
- Formations diplômantes, qualifiantes

Bilan :

	2009	2010
Fonds de Reliquat	48 000 000	231 000 000
Consommé au 31/12/2012	43 437 815	28 906 077
%	90%	13%

En 2012, 114 entreprises ont bénéficié de ce financement sur Fonds de reliquat,

- ❖ 46% des entreprises appartiennent à des sociétés de 1 à 19 salariés
- ❖ 54% des entreprises appartiennent à des sociétés de 20 salariés et plus



6- Formations internes et externes :

Lexique:

Formation est dite interne : l'entreprise conçoit et réalise elle-même la formation. L'animation est assurée par des formateurs désignés parmi le personnel de l'entreprise ou par le chef d'entreprise.

Formation est dite externe : la formation est réalisée par un prestataire de formation extérieur à l'entreprise.

Formation interne - Evolution des formations internes

	2010			2011			2012		
	nbre ent formant en interne	nbre de dossiers	Montant financé	nbre ent formant en interne	nbre de dossiers	Montant financé	nbre ent formant en interne	nbre de dossiers	Montant financé
Formation Interne	23	89	11 782 338	34	101	8 384 203	32	154	15 527 859
Total	23	89	11 782 338	34	101	8 384 203	32	154	15 527 859

Soit sur trois ans , 344 dossiers de formation interne déposés pour un montant total de 35 694 400

A noter qu'en 2012, le SEFI demande aux entreprises faisant de la formation interne de se déclarer auprès de leur service,



Formation Externe - Evolution des organismes de formation

	2010		2011		2012	
	nbre OF	Montant financé	nbre OF	Montant financé	nbre OF	Montant financé
Formateur externe	223	319 456 968	278	410 641 840	276	557 560 138
Total	223	319 456 968	278	410 641 840	276	557 560 138

Evolution du financement des formations externes (formation animée par un prestataire de formation externe)

externe (synthese)

	Nbre total de dossiers	Montant total financé (régulé) (DTI et FMUT)	Dont Montant sur FMUT	% (part FMUT sur financement total)
2009	408	67 921 487	4 534 052	7%
2010	1 558	319 456 968	41 593 018	13%
2011	2 395	410 641 840	99 644 016	24%
2012	3 266	557 560 138	208 773 466	37%

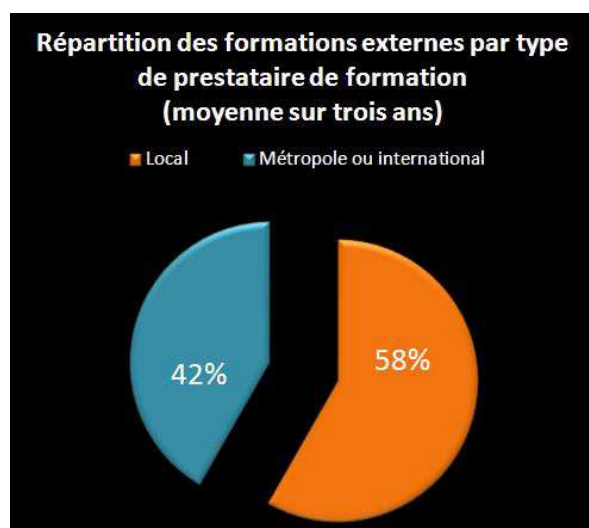


Répartition des formations externes par type de prestataire de formation

2010	TOTAL						Dont sur FMUT		
	Nbre OF	%	Nbre dossier	%	Montant financé	%	Nbre OF	Nbre dossier	Montant financé
Local	128	57%	1 406	90%	224 804 068	70%	57	459	33 433 447
Métropole ou international	95	43%	152	10%	94 652 900	30%	18	49	8 159 571
Total général	223	100%	1 558	100%	319 456 968	100%	75	508	41 593 018

2011	TOTAL						Dont sur FMUT		
	Nbre OF	%	Nbre dossier	%	Montant financé	%	Nbre OF	Nbre dossier	Montant financé
Local	168	60%	2 215	92%	330 556 753	80%	75	873	86 151 767
Métropole ou international	110	40%	180	8%	80 085 087	20%	29	72	13 492 249
Total général	278	100%	2 395	100%	410 641 840	100%	104	945	99 644 016

2012	TOTAL						Dont sur FMUT		
	Nbre OF	%	Nbre dossier	%	Montant financé	%	Nbre OF	Nbre dossier	Montant financé
Local	157	57%	3 086	94%	444 337 375	80%	93	1 646	197 091 575
Métropole ou international	119	43%	180	6%	113 222 763	20%	37	40	11 681 891
Total général	276	100%	3 266	100%	557 560 138	100%	130	1 686	208 773 466



En moyenne sur trois ans,

- 58 % des prestataires de formation sollicités par les entreprises sont des prestataires locaux. 50% de ces prestataires ont été payé sur Fonds Mutualisés.
- 42% restant sont des prestataires de métropole ou international.



www.fondsparitaire.pf

